
<u>Date de convocation :</u> 14/08/2019	L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit août à 18 heures 00, Le Conseil Municipal de la Commune de Vabre, régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie de Vabre, sous la présidence de Madame Françoise PONS
<u>Nombre de Conseillers en exercice:</u> 15	(Maire) Sont présents: Françoise PONS, Patrick PISTRE, Olivier ALBERT, Agnès CHEMSSEDDOHA, Claude CULIE, Etienne DUPAS, Richard FABRES, Christine GAILLARD, Michel CALS, Michel PERALES
<u>Présents :</u> 10	Représentés: Sonia VAREILLES par Olivier ALBERT
<u>Représentés :</u> 1	Absents: Delphine COMBES, Régis GRANIER, Sandrine LEMONNIER, Bernard MOULIN-RIBERPREY
<u>Votants:</u> 11	

Secrétaire de séance: Michel PERALES

Ordre du jour :

- MSAP Attribution des lots - Marché à procédure adaptée
- Avenant au contrat de travail
- Budget de la commune - Décision modificative
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à durée variable
- Subvention aux associations - complément
- Informations et questions diverses

Madame le Maire demande que soit rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques
- Rénovation de l'école : demande de subvention

Le conseil, à l'unanimité, accepte d'inscrire ces deux points à l'ordre du jour.

Le compte rendu du 19 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité

N°DE 2019 067

Objet: MSAP - Marché à procédure adaptée - attribution des lots

M. PISTRE présente les résultats de la consultation réalisée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée concernant la création d'une Maison de Services au Public.

Il présente le tableau d'analyse des offres conçue par M. GUILLEMAIN, Maître d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** le marché de travaux aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Gros œuvre - démolition (avec option) :

Entreprise retenue : SCOP SO.LA.CO.TP pour un montant de 61 952.00 € HT

Lot 2 : Cloison - Mur -Doublage - Faux plafond (avec variante) :

Entreprise retenue : SCOP SO.LA.CO TP pour un montant de 25 416.00 € HT

Lot 3 : Revêtements de sols et de murs (avec option) :

Entreprise retenue : SCOP SO.LA.CO.TP pour un montant de 24 040.00 € HT

Lot 4 : Elévateur PMR (avec variante) :

Entreprise retenue : SAS ERMHES pour un montant de 21 980.00 € HT

Lot 5 : Menuiserie :

Entreprise retenue : SCOP SO.LA.CO.TP pour un montant de 8 380.00 € HT

Lot 6 : Peinture :

Entreprise retenue : SARL LACOMBE pour un montant de 7 992.30 € HT

Lot 7 : Electricité : Infructueux

- **Donne pouvoir à** Madame le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce marché.

Le conseil autorise Mme Le Maire à relancer la consultation pour le lot 7: électricité en procédure négociée sans publicité, ni mise en concurrence.

N°DE 2019 068

Objet: Service à la personne - Avenant au contrat de travail

Mme Françoise PONS propose au Conseil le renouvellement du contrat d'engagement à durée déterminée de Mme BINAY Stéphanie. L'avenant porte sur :

- La prolongation du contrat du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** de prolonger le contrat d'engagement à durée déterminée de Mme BINAY jusqu'au 30 septembre 2020,

- **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant.

N°DE 2019 069

Objet: Budget de la commune - Décision modificative n°1

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de modifier le budget de la commune afin de permettre l'acquisition des terrains et du bâtiment appartenant à EURL PAYET.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de créer budgétairement l'opération 249 "Terrain et Bâtiment route de Castres

- **Modifie** le budget de la commune comme suit :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2115 - 249	Terrains bâtis	7 000.00	
2313 - 208	Construction en cours - Prg "Bâtiment communaux"	- 7 000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

N°DE 2019 070

Objet: Création d'un emploi permanent à temps non complet

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps non complet 17.5/35è pour occuper la fonction suivante : Entretien des vestiaires de Thérondel

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité :

- **décide de créer** au tableau des effectifs un emploi permanent au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux à temps non complet soit 17.5/35è pour occuper la fonction suivante : Entretien des vestiaires de Thérondel, à compter du 1er septembre 2019

- **précise** que cet emploi permanent pourra éventuellement être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3.4°. L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

N°DE 2019 071

Objet: Subventions aux associations complément

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention complémentaire suivante :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION	Vote
ADMR	500.00	unanimité
TOTAL	500.00	

N°DE 2019 072

Objet: Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques

M. PISTRE informe le conseil qu'il s'avère nécessaire de pourvoir au remplacement du Fourgon OPEL. Il propose d'acheter le véhicule utilitaire d'occasion de type fourgon PEUGEOT Expert appartenant à Chez Christine :

date de mise en service : 29/03/2013

Prix : 9 000 €

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition du véhicule d'occasion FOURGON PEUGEOT EXPERT au prix de 9 000.00 Euros à Chez Christine 81330 VABRE

- **Décide** de modifier le budget de la commune comme suit :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2182 - 209	Matériel de transport - Prg Matériel et mobilier divers	9 000.00	
2313 - 208	Construction en cours - Prg "Bâtiment communaux"	- 9 000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat

N°DE 2019 073

Objet: Rénovation de l'école - demande de subvention

Madame le Maire informe le conseil qu'il convient de déposer le dossier de demande de subvention auprès de la préfecture du Tarn dans le cadre de la DETR 2019 concernant la rénovation de l'école. Elle présente le projet de rénovation.

Travaux

Changement chaudière	24 073.00 € HT
Plafond coupe-feu	1 500.00 € HT
Isolation des combles	10 410.00 € HT
Changement point lumineux en LED	2 629.20 € HT

Total HT	38 612,20 € HT

Plan de financement

Etat DETR 2019 (50%)	19 306,10 €
Subvention Région (30%)	11 583.66 €
Autofinancement	<u>7 722,44 €</u>
Total HT	38 612.20 €

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention de 19 306,10 € au titre de la DETR2019
- **APPROUVE** le plan de financement indiqué ci-dessus

Questions et Informations diverses

- Parcelle AB220 : Le conseil propose d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 3a93ca et appartenant à la famille BARTHE pour un prix de 4000 €.
- En vue de l'établissement du document unique, une réunion d'information à destination des élus et des agents est prévue le 10 septembre à 15h30
- Divagation des animaux : un arrêté va être pris
- Place du maquis : Il est prévu de remettre seulement 2 ou 3 bacs sur les 6.

La séance est levée à 19h30